

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DOUAI
CANTON DE DOUAI SUD

COMMUNE DE GUESNAIN

-*-*-*-*-*-*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE GUESNAIN**

Le premier décembre deux mille vingt-cinq, à dix-sept heures, la Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GUESNAIN s'est réunié au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Madame LUCAS Maryline, à la suite d'une convocation régulière en date du 24 novembre 2025.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Votants : 7

Etaient Présents : Madame LUCAS Maryline – Présidente

Mesdames et Messieurs AMADEI Corinne - CASPERS Mauricette - SENEZ Jean-Pierre - Danièle DEMAREST - REGNIEZ Renée - DRAPIER Régine

Excusées :

Madame FERMEN Claudine - Madame CUISSÉ Marie-Line

Absents :

DEVRED Sylvain - Monsieur DELARUE Laurent

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 8 AVRIL 2025

Madame la Présidente invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 8 avril 2025.

La Commission Administrative du CCAS,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal du Conseil municipal du 8 avril 2025.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
La Présidente,
Maryline LUCAS



ip

Maryline LUCAS
Présidente du CCAS de
Guesnain
9 déc. 2025